



SECTION



CANTAL

Adresse du site web de la section du Cantal : <http://www.fo-dgfip-sd.fr/015/>
Boîte mél de la section : fo.ddfip15@dgfip.finances.gouv.fr

Compte-rendu du CHSCT du 9/11/2020

REPRESENTANTS DE L'ADMINISTRATION :

Mme GOUBERT (Directrice départementale)
M. JOUVE (Directeur départemental adjoint)

Mme ANGLADE (Assistante de Prévention)

REPRESENTANTS DU PERSONNEL :

Mme BECKER (FO-DGFIP)
M. MOISSINAC (FO-DGFIP)
M. VEYLET (CGT Finances Publiques)
M. BRUN (CGT Finances Publiques)
M. GALLOT (Solidaires Finances Publiques)
M. GRIFFAULT (Solidaires Finances Publiques)

I – Point sur la situation sanitaire actuelle :

Mme Goubert rappelle le contexte sanitaire et qu'aucune de nos missions n'est interrompue au sein de la DGFIP.

La situation actuelle dans le département fait état d'1 agent cas positif, d'1 cas de suspicion et 2 agents placés en isolement sur prescription médicale.

Les stocks de matériels en matière de prévention Covid sont importants que ce soit en nombre de masques (17300), de gel hydroalcoolique, de gants et de plexiglass.

Malgré les consignes volontaristes de la Direction Générale en matière de télétravail, seuls 46 collègues sont en télétravail dans le département, dont 17 agents « fragiles » jusqu'à 5 jours par semaine. 8 installations à venir permettront à 8 autres collègues d'être prochainement en télétravail.

Nous constatons que le matériel informatique en portable ou ultra-portables est toujours insuffisant.

Concernant la gestion du cas positif, nous déplorons des manquements et retards quant à l'application du protocole, les collègues directs de l'agent n'ayant pas été placés en isolement dès la suspicion de cas covid. M. Jouve reconnaît des flottements et assure qu'à l'avenir, il veillera à une application stricte du protocole.

Nous alertons la Direction sur l'absence de nouveau mode d'organisation au sein des services depuis l'annonce du nouveau confinement. M. Jouve indique qu'il fera un rappel sur le sujet aux responsables de service (occupation de bureau vide, alternance télétravail/présentiel)

II – Budget :

Les dernières actions de financement retenues sur le budget CHS 2020 sont les suivantes :

- Convention avec l'association EIPAS pour financement de séances avec un psychologue à destination de l'ensemble des collègues du département. Les séances auront lieu en distanciel,
- achat de 7 bornes de distributeurs de gel hydroalcoolique,
- achat de 200 masques inclusifs,
- achat de flacons individuels de gel hydroalcoolique,
- et pour le montant du solde du budget, achat de masques.

III – Questions diverses :

Nous abordons la situation des agents de l'arrondissement de Mauriac concernés par la mise en place du NRP au 1/01/2020. Le 5 novembre, en intersyndicale, nous avons alerté la Directrice sur les fortes inquiétudes des personnels concernés. Malgré la mise en place des groupes de travail auxquels les agents sont associés, l'incertitude demeure sur bon nombre de points : situation personnelle des agents, travaux sur site dans le contexte sanitaire, absence de désignation du futur responsable du SGC, organisation du travail Dans ce contexte, nous sollicitons un avis circonstancié tant du Médecin de Prévention que de l'Inspecteur Santé Sécurité au Travail (copie de la demande en pièce jointe).

Pour réponse à ces inquiétudes, les seules informations que nous communique la Direction sont les suivantes :

- très prochainement, entretien individuel téléphonique avec chaque agent concerné
- vendredi 13/11 : visite de M. Thiebaut (ISST) accompagné de Mmes Giguet et Anglade, pour la partie organisation des travaux. Il est prévu à ce stade que les travaux soient réalisés en site occupé pendant 1 semaine. Ces travaux seront réalisés avec un protocole spécifique abordé préalablement entre la DDFiP, le chef de site et les entreprises.

Outre notre opposition au projet NRP que nous avons rappelé, nous considérons que la mise en place d'une telle restructuration est totalement incompatible avec le contexte sanitaire actuel.

Adhérer au syndicat Force Ouvrière des Finances Publiques



SECTION



CANTAL

BULLETIN D'ADHESION

(À renvoyer à Sabine BOURGADE, Paierie Départementale ou à JP MOISSINAC, DDFiP)

NOM :

PRENOM :

GRADE :

AFFECTATION :

Déclare vouloir adhérer au Syndicat FORCE OUVRIERE DGFIP

Fait à _____, le _____ signature

66 % de la cotisation syndicale donne droit à crédit d'impôt